

Réponse à l'interpellation du 9 décembre 2021:

Les ECOPOINTS accessibles à tous les habitant-e-s de Val-Terbi

Le TRITOUT est notre point de collecte principal qui permet de revaloriser une bonne partie des déchets des habitants de nos quatre localités. Courchapoix a également adhéré à l'infrastructure. Cela démontre que notre déchetterie est idéale.

Pour l'heure, il n'est pas question d'élargir les horaires d'ouverture ou encore de réduire les fermetures des vacances. Actuellement, notre déchetterie ne ferme que deux semaines en été ainsi qu'une semaine en octobre. Par ailleurs, pendant la période de fermeture estivale, une ouverture spéciale est organisée un samedi matin pour les déchets verts. Ainsi, les habitants ne disposant pas d'un compost privé ou n'ayant pas privilégié la technique du mulching pour la tonte du gazon, ont la possibilité d'éliminer leurs déchets verts.

La place de stockages des déchets verts de Corban est installée et gérée chez un privé. Ce dernier est rémunéré pour le stockage et l'élimination au prorata du nombre d'habitants de la localité de Corban. De ce fait, il n'est pas concevable que des habitants des autres localités utilisent cette infrastructure.

Pour ce qui est des ECOPOINTS, l'utilisation par tous les habitants de Val Terbi ne cause aucun problème, pour autant que cela se fasse en adéquation avec la réglementation communale et dans le respect des habitants voisins des places de collecte.

De manière générale, le Conseil communal souhaite tout de même rappeler qu'il n'est pas judicieux d'inciter les habitants de Val Terbi à utiliser les différents sites. En effet, cela provoquerait une augmentation du trafic automobile entre les localités et irait à l'encontre des nombreux efforts consentis par les autorités en matière de préservation de l'environnement.

On peut encore indiquer que la gestion intégrale des ECOPOINTS sera reprise par le SEOD d'ici 2023, excepté la gestion des déchets verts qui restera gérée par la commune.

Pour le Conseil communal, Fabien Chételat

Montsevelier, le 12.01.2022